

Une fête placée sous le signe du soleil

Le chœur d'hommes «La Concorde» de Fleurier et l'Union chorale de Couvet-Travers ont unis leurs voix et leurs efforts afin d'organiser efficacement une fête cantonale sympathique et riche en émotions.

C'est sous un soleil radieux que la 25ème fête cantonale s'est ouverte vendredi après-midi par les prestations d'enfants des écoles primaires et secondaires venus du haut comme du bas du canton, chorales rattachées à un collège ou tout simplement un chœur formé d'élèves d'une région. Ils sont venus présenter une partie de leur répertoire devant un jury composé de chefs de chœurs du Canton de Neuchâtel dont les chœurs qu'ils dirigent font partie de la Société Cantonale des Chanteurs Neuchâtelois.

Au total ce ne sont pas moins de 7 chorales représentant plus de 300 jeunes choristes qui se sont produites. Le jury a eu fort affaire car il n'est pas évident que de juger une chorale de 10 participants ou une chorale de 120 choristes. Jacques Hainard, président du comité d'organisation a procédé à la remise des prix avec grand plaisir et c'est par des cris de joie que cet après-midi de concours d'enfants s'est achevée.

Concert de gala

La journée n'est pas encore terminée, le comité ayant prévu un concert de gala avec notamment deux chorales de jeunes primées, l'une de l'école primaire et l'autre de l'école secondaire. Les chorales du Val-de-Travers, regroupées pour l'occasion, ont ensuite interprété quelques pièces dont une partition décrivant les beautés de cette vallée.

Pour clore, sept chœurs d'hommes se sont installés sur le podium pour présenter quelques mélodies d'ici et d'ailleurs. Gabriel Ducommun et John Michet qui dirigent chacun plusieurs chœurs d'hommes ont eu l'idée de les réunir afin de présenter un programme ayant les hymnes pour thème. Les différents hymnes interprétés sont de nature nationale, religieuse, officielle, ou en souvenir d'Edith Piaf (l'Hymne à l'amour) avec, bien entendu, le cantique suisse et l'hymne neuchâtelois. Et c'est sur ce ton que la soirée musicale s'est terminée.

Passage devant jury

Le samedi fut tout autant réussi, faisant la part belle aux passages devant les experts. Ce ne sont pas moins de 19 chorales qui se sont succédées qui au Temple qui à l'église catholique. Les premiers en lice, au Temple, furent les chœurs d'hommes. Des messieurs peu gâtés puisque se produisant devant un parterre de quelques personnes. Par contre à l'église catholique les auditeurs étaient plus nombreux. Les prestations de ces chorales ont été jugées par un jury qui avait la mission de déterminer la qualité vocale ainsi que l'interprétation des chœurs.

Kiosque à musique

Entre onze heures et douze heures trente, la radio romande a diffusé le kiosque à musique en directe de la salle Fleurisia. Jean-Marc Richard sait mettre tout le monde à l'aise dans un programme concocté par Thierry Dagon. Les sociétés organisatrices se sont mises ensemble pour présenter un programme de belle facture vocale. Le Madrigal du Landeron a conquis les auditeurs par sa qualité et le duo Pellaux (violon et accordéon) a subjugué par la fraîcheur de ses interprétations. La surprise fut totale lorsqu'un musicien a présenté le nouvel instrument traditionnel suisse: le hang (main, en dialecte bernois).

L'après-midi toujours à l'église catholique et au Temple huit chœurs mixtes, trois chœurs d'hommes et deux ensembles vocaux se sont produits devant un jury mais aussi devant un auditoire attentif et silencieux. Quant au soir, c'est par un concert de gala qui a permis d'apprécier le talent du Chœur du Van (chorale éphémère), des chorales de l'Association du District de Neuchâtel qui se sont unies pour l'occasion et de Vox Animae qui nous a fait goûter son répertoire a capella peu interprété en suisse. Et c'est ainsi que sur ces notes de musique que la journée de samedi s'est terminée.

Des chœurs venus d'autres cantons

Le dimanche commença par une reprise des passages devant le jury face à un auditoire attentif. Il est à remarquer que quatre chorales non-neuchâteloises ont participé: Le petit chœur de l'école secondaire de Grandson, le chœur d'hommes «La concorde» d'Etoy, l'ensemble vocal homme «Vagalam» d'Onex et La Chanson Veveysanne.

Puis ce fut au jury sous la présidence de Pierre-Louis Nanchen accompagné de MM. Bernard Maillard, Alain Gebel, Alain Devalonné, Fredy Henri, Thierry Dagon, André Jacquerod et de Mme Elisabeth Gillioz de se retirer pour faire une synthèse de cette manifestation d'envergure.

Il est à remarqué que pour la première fois la commission de musique a innové en permettant à des chorales d'apprendre en l'espace de cinq minutes une pièce d'une quinzaine de mesures et ensuite de la présenter au jury tout de suite après leur pièce de choix.

Puis ce fût la traditionnelle «Cérémonie Officielle» tout d'abord la remise de la bannière cantonale remise aux chœurs d'hommes «La Concorde et l'Union chorale Couvet-Travers chorales organisatrices de cette fête. Puis différentes allocutions dont celle de Pierre-Louis Nanchen qui a synthétisé les propos des experts. Pour cette 25^{ème} fête cantonale, il a été proposé une nouvelle expérience, celle du chœur de 5 minutes. L'idée est intéressante en elle-même et certainement à renouveler.

La 25^{ème} fête cantonale des chanteurs neuchâtelois s'est terminée sur un bilan humain et artistique très positif. Nos félicitations s'adressent particulièrement au comité d'organisation qui a pu faire vibrer les quelque 500 chanteuses et chanteurs venus à Fleurier avec, déjà en ligne de mire la 26^{ème} fête.

Jean Ruch